



NOTE D'INFORMATION CONJOINTE

L'ONU renforce les capacités des journalistes en matière de couverture médiatique des élections et de promotion des scrutins pacifiques au Cameroun

Douala (Cameroun), 2 juillet 2018 - Dans le cadre de la préparation des processus électoraux prévus au Cameroun en 2018 et dans les années à venir, l'UNESCO, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC), le PNUD, et ONU FEMMES organisent un atelier de renforcement des capacités des journalistes à Douala du 3 au 5 juillet 2018. Il regroupera une trentaine de professionnels de médias de tous les secteurs (privés et publics) exerçant dans les Régions du Littoral, du Centre et du Sud.

Les échanges seront centrés, entre autres, sur les questions liées à l'éthique et à la déontologie journalistique, les enjeux de la régulation et de l'auto-régulation, le traitement de l'information électorale, les principes de communication non sexistes dans le processus électoral, la pratique des réseaux sociaux, etc. Les différentes sessions seront enrichies par des exercices pratiques. Elles permettront aux participants d'acquérir des connaissances et de partager des expériences en matière de couverture médiatique des élections, et particulièrement, selon une approche fondée sur le respect des droits humains et la promotion de la paix. L'atelier bénéficie de l'appui technique de Elections Cameroon (ELECAM) et du Conseil national de la Communication (CNC) ainsi que du soutien du Ministère de la Communication.

La session de Douala intervient quelques jours après celle de Ngaoundéré tenue du 26 au 28 juin avec la participation active de trente professionnels des médias venus des régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Nord. Les travaux ont été conclus par l'adoption de deux documents importants : le « Code de bonne conduite des journalistes et des médias en période électorale » et la « Déclaration de Ngaoundéré ». Dans cette Déclaration, les participants prennent « conscience des risques ou des menaces à la paix sociale que peuvent provoquer des articles ou des émissions n'obéissant pas aux principes de traitement équilibré et impartial des informations ainsi que ceux faisant l'apologie de la haine ou relayant des propos haineux ». Ils s'y engagent par « conséquent à promouvoir un journalisme au service de la paix et à œuvrer, en toute indépendance et responsabilité, en faveur du développement durable ».

Par ailleurs, ils ont pris acte de la « détermination du Gouvernement [...] à réussir l'organisation des prochaines consultations électorales, en veillant [...] à garantir aux journalistes la possibilité d'exercer leur profession dans la paix et la sérénité et aux citoyens d'exercer leurs droits de vote en toute liberté ». Cet engagement a été formulé par le Ministre de la Communication dans le discours lu le 26 juin 2018 lors de la cérémonie d'ouverture officielle de l'atelier par la Déléguée régionale de la Communication pour l'Adamaoua, Mme Christine Barya Ndao. Elle a salué la tenue de l'atelier de Ngaoundéré et invité les participants à faire bon usage des excellents résultats obtenus.

Après Douala, l'UNESCO, l'UNOCA, le CNUDHD-AC, le PNUD et ONU FEMMES organiseront un atelier similaire à Bafoussam du 10 au 12 juillet pour les journalistes de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest puis à Mbalmayo du 26 au 28 juillet pour les animateurs et responsables des radios communautaires.